



La citoyenneté en institutions et services pour personnes âgées

Quelle est la portée de la « rénovation » de l'application de la loi du 2 janvier 2002 face aux attentes des « citoyens-usagers » ? En quoi les outils mis à la disposition de l'utilisateur pour qu'il exerce ses droits citoyens peuvent-ils assurer, jusqu'à la fin de sa vie, ce minimum d'humanité ? Existe-t-il des pistes nouvelles pour créer les rapports de force nécessaires à l'écoute et à la prise en compte de la personne âgée en perte d'autonomie ?

En effet, même si le droit de l'utilisateur semble être pris en compte, son exercice réel est plus difficile à percevoir quand la personne âgée est coupée de la vie citoyenne, qu'elle soit chez elle isolée ou en institution, avec peu de moyens pour faire valoir ses droits. La volonté du législateur est-elle réelle ou le principe de réalité dans le quotidien réduit-il de fait cet accès au choix et à la liberté citoyenne ? Dans cet ouvrage, l'auteur développe une critique des dispositifs, d'un point de vue juridique, observant ce qui joint ou disjoint le secteur social et médico-social du secteur sanitaire. Il invite à parcourir ce chemin en chantier où les obstacles ne manquent pas et où les bonnes intentions peuvent trébucher, mais qui doit conduire à instituer une meilleure qualité de vie de nos aînés en institution ou à leur domicile.

Joël Defontaine est directeur médico-social, lauréat de l'Académie de médecine, professeur d'ingénierie sociale et d'économie de la santé à l'université de Lille, expert en gérontologie et exclusion, médiateur généraliste de la chambre syndicale de la médiation (union nationale des médiateurs), coordinateur du syndicat professionnel des responsables gérontologiques. Praticien du secteur associatif médico-social depuis 36 ans, il contribue à faire émerger les pôles gérontologiques multiservices de proximité.

Réf : V065B

www.animationsociale.fr